**LA MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT** est à la recherche d’un(e) manœuvre – journalier(ière).

**STATUT :** Poste temporaire

**RÉSUMÉ DE LA FONCTION**

Sous l’autorité du contremaître de la voirie et de la direction générale de la municipalité.

**PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS** :

* Tâches liées au service d’hygiène et environnement;
* Collecte des matières résiduelles, recyclables et compostables;
* Support aux travaux liés au réseau routier;
* Support aux travaux en voirie;
* Soutien à l’entretien;
* Toutes autres tâches liées.

**EXIGENCES DU POSTE :**

- Une carte de sécurité pour les chantiers de construction est considérée comme un atout;

- Une connaissance dans les travaux de voirie municipale, entretien des parcs et bâtiments serait un atout;

**AUTRES EXIGENCES :**

- Bonne forme physique;

- Capacité à travailler en présence de matières résiduelles;

- Sens des responsabilités; autonomie;

- Intégrité;

- Assiduité, ponctualité et polyvalence

- Permis de conduire de classe 5 et habilité à conduire un tracteur.

|  |  |
| --- | --- |
| **SALAIRE : selon l’échelle salariale en vigueur.**  |   |

**Horaire :** L’horaire normal de 40h semaine – les heures peuvent varier et être étalées les soirs et fins de semaine. Appelé à travailler sous des conditions climatiques particulières selon les tâches.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 8 octobre 2024 à 12h00 au bureau municipal, au **6, ch. Lachapelle, Cayamant, Québec, J0X 1Y0**, ou par **télécopieur 819-463-4020** ou par **courriel au** **info@cayamant.ca**

**Seuls les candidats retenus seront contactés.**